



ANALYSES RÉGIONALES

NORMANDIE



Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions françaises, ainsi que leur évolution en 2015. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers

de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces tableaux de présentation sont celles de 2015 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un second tableau qui rapproche les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2015¹, et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions.

DÉFINITIONS

Situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Insee désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique pour les couples et les ménages complexes, ou adulte unique du ménage pour les personnes isolées et les familles monoparentales.

Revenu par unité de consommation (UC) ou niveau de vie du ménage : revenu total (mensuel) du ménage divisé par la somme des UC le composant. Dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de plus de 14 ans (inclus) comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à 1 UC afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages. Pour le distinguer du revenu total, le revenu par UC est également appelé niveau de vie du ménage.

¹ Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions. Le nouveau découpage des régions est pris en compte dans nos calculs.

NORMANDIE		
Données générales	Normandie	France métropolitaine
Population au 01-01-2015 en milliers*	3 335	64 277
Taux de chômage 4 ^e trimestre 2015	10,2 %	9,9 %
Part d'étrangers dans la population (2013)	2,7 %	6,2 %
Densité du parc social**	87,2	71,8
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 601 €	1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	13,4 %	14,3 %
Chiffres 2015 Secours Catholique		Normandie
Situations rencontrées		28 838
Nombre d'équipes		192
Nombre de bénévoles		2 746
Nombre de situations analysées		6 417

* Chiffres provisoires. ** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants au 01-01-2015.

PRÉSENTATION¹

La nouvelle Région Normandie est la réunification des deux Normandies, la « Haute » comprenant deux départements, l'Eure et la Seine-Maritime, et la « Basse » comprenant trois départements, le Calvados, la Manche et l'Orne, avec une population totale de 3 265 000 habitants, dont 1 815 000 en Haute-Normandie et 1 450 000 en Basse-Normandie.

C'est en Seine-Maritime et relativement dans l'Eure, deux départements qui épousent les méandres de la Seine avec un débouché naturel sur le port du Havre, que l'industrie s'est développée, entraînant une urbanisation et une densité de population plus importantes dans ces départements que dans ceux du sud de la Normandie. Ces derniers concentrent quant à eux une activité où la part de l'agriculture et de l'agro-industrie est importante, grâce à la valorisation des produits locaux qui font la marque de la région (beurre, crème, cidre) et à la production de viande.

Si la Normandie a été durement touchée par la crise économique mondiale de 2008, le taux de chômage en 2015 se stabilise selon l'Insee à 10,2 %, ce qui situe la Normandie au-dessus de la moyenne nationale et au 5^e rang des régions de France métropolitaine les plus touchées par le chômage. Cette moyenne cache de grandes disparités régionales, avec

d'un côté Avranches, qui est la zone d'emploi la moins touchée (6,6 %) et de l'autre Le Havre, qui compte 12,7 % de chômeurs. D'une façon générale, les départements de l'ouest (le Calvados, la Manche et l'Orne) sont moins touchés que ceux de l'est (l'Eure et la Seine-Maritime), avec des taux de chômage inférieurs à la moyenne régionale. On observe par ailleurs dans la Manche un nombre particulièrement important de travailleurs pauvres : des personnes insérées professionnellement et possédant une certaine qualification.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2015

Les personnes accueillies par le Secours Catholique en Normandie expriment un besoin d'écoute et de conseils, et cela plus fortement d'année en année : 69 % en 2015.

En Normandie, les chômeurs représentent près de 47 % des personnes accompagnées, ce qui explique la proportion plus forte qu'au niveau national de personnes percevant des allocations chômage (16 %) ou des prestations logement (62 %).

Près de la moitié des ménages accueillis en Normandie vivent dans des locations du parc social (public ou privé).

Les besoins d'aide au niveau des loyers, des factures d'énergie ou d'eau connaissent une augmentation et sont supérieurs à ceux exprimés au niveau national, ils passent de 12 % en 2010 à plus de 30 % en 2015. Plus de six ménages accueillis sur dix font face à des situations d'impayés. Cela concerne les loyers (42 %), les factures de gaz, d'électricité (38 %) et de façon également importante, les factures d'eau (28 % contre 17 % au niveau national).

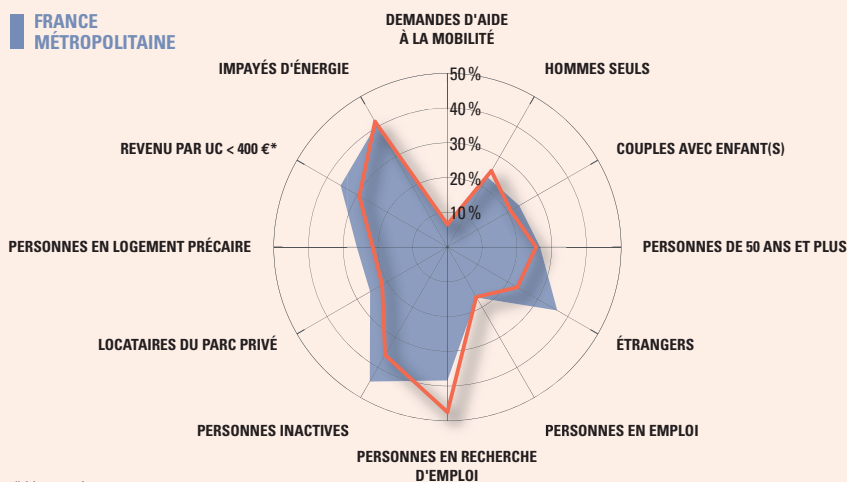
Les revenus des ménages reçus au Secours Catholique sont constitués pour l'essentiel d'allocations sociales ou de salaires insuffisants pour faire face aux dépenses de la vie courante, comme en atteste la proportion dans nos accueils de personnes en situation de vulnérabilité énergétique. Cette vulnérabilité est liée à des dépenses de chauffage élevées, en raison de la mauvaise isolation des logements, et à des dépenses liées aux déplacements en voiture pour se rendre au travail, à une formation ou tout simplement pour accéder à des services. Selon une étude² de l'Insee sur cette vulnérabilité énergétique, la Basse-Normandie se situe en 9^e position à l'échelle nationale, alors que la Haute-Normandie n'est qu'au 13^e rang (parmi les 22 anciennes régions de France métropolitaine). La plus grande vulnérabilité énergétique des ménages rencontrés en Basse-Normandie s'explique par le caractère rural des départements de l'ouest normand. Dans la délégation Orne-Calvados, les demandes d'aide liées au logement (loyer, énergie, chauffage) représentent 60 % des demandes, contre 39 % pour la Haute-Normandie.

Ces situations préoccupantes sont le fait de l'ancienneté, de la vétusté et de la dégradation du parc de logements privés dans des territoires ruraux éloignés des pôles d'activité, et donc de l'emploi et des bassins de vie. Si la faiblesse des revenus est un facteur explicatif majeur des situations de vulnérabilité énergétique, la composition du ménage en est un autre. En effet, une personne seule ne peut faire des économies d'échelle sur ses dépenses de chauffage et d'habitation, or selon l'Insee, trois cinquièmes des ménages

¹ http://www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=17&sous_theme=5
<http://www.insee.fr/fr/regions/>

² Insee Analyses, Haute-Normandie, n° 7, février 2015

NORMANDIE

FRANCE
MÉTROPOLITAINE

vulnérables haut-normands sont composés de personnes âgées et de jeunes, et les trois quarts d'entre eux vivent seuls. Cela explique qu'en Haute-Normandie, les adultes isolés constituent la première catégorie de ménages soutenus par le Secours Catholique, devant les familles, monoparentales et autres.

Devons-nous rapidement en conclure qu'il faille construire de nouveaux logements ? Peut-être en certains lieux, particulièrement dans les communes où l'offre de logements sociaux est faible voire inexistante. En revanche, certaines villes, comme Cherbourg ou Rouen et son agglomération métropolitaine, disposent de logements inscrits dans le parc public social, un parc important en Normandie, mais ceux-ci sont vacants. La solution consisterait à rendre ces logements sociaux adaptés aux capacités de financement et à la composition des ménages, autrement dit à transformer, pour une partie au moins, ces logements sociaux en logements très sociaux. On pourrait également interroger les communes rurales qui font bâtir des logements en vue d'augmenter leur nombre d'administrés, afin de connaître la part de ces logements qu'elles réservent aux ménages les plus modestes, et vérifier qu'elles offrent un accès effectif aux services.

EXEMPLES D'ACTIONS
MENÉES PAR NOS ÉQUIPES
EN 2015

De ces constats effectués à partir des situations de pauvreté rencontrées par le Secours Catholique en Normandie, les délégations de la région identifient deux enjeux majeurs : l'accompagnement vers un accès digne au logement, adapté à la composition et à la capacité financière des ménages les plus modestes, à un accès à l'emploi, particulièrement dans les zones rurales, et l'aide à la mobilité, afin d'éviter l'isolement de certaines familles. Cet enjeu de la mobilité ne se pose pas de la même façon que l'on soit habitant d'une des trois grandes agglomérations normandes ou que l'on habite un village d'un canton du Perche, du pays de Bray, du sud de l'Eure ou du Cotentin.

Logement digne. Ce premier enjeu se décline d'une part en une action de plaidoyer auprès des décideurs politiques, afin qu'ils rendent effectif l'accès des plus pauvres à un logement digne, et d'autre part en une formation des bénévoles à l'accompagnement des ménages les plus fragiles.

Mobilité. Ce second enjeu se décline en actions permettant d'assurer la mobilité dite inclusive des personnes, par exemple par la création d'un garage solidaire sur le territoire de la métropole de Rouen. Dans ses prérogatives politiques, la Région Normandie doit produire un schéma régional des transports tenant compte de cette question de l'accès à la mobilité pour tous les administrés. Le Secours Catholique va apporter sa contribution à cette réflexion.

Accueil des migrants. Bien que la part des populations migrantes accueillies soit en nette diminution (15% en Haute-Normandie alors que les années précédentes ce chiffre était de 25%), les délégations normandes ont mis en place des équipes spécialisées proposant des activités d'apprentissage du français et d'intégration. Ces activités rencontrent un réel succès quantitatif, par le nombre de participants, et aussi qualitatif, au vu des relations que ces rencontres autorisent et font vivre.

Projet de maison de famille. Les familles, quelle qu'en soit la composition, demeurent le public majoritairement accueilli au Secours Catholique de Normandie. Le nombre de foyers monoparentaux y est supérieur à la moyenne nationale, et ceux-ci se concentrent dans les grandes agglomérations, notamment dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Un projet de création de Maison des familles, en partenariat avec les Apprentis d'Auteuil, verra le jour en 2017 dans la ville du Havre.

NORMANDIE		Normandie		France entière
		2010	2015	2015
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	45,3 %	69,3 %	56,9 %
	Alimentation	44,9 %	43,0 %	54,8 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	12,2 %	30,6 %	18,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	2,2 %	6,2 %	6,1 %
Types de ménage (2)	Homme seul	24,2 %	23,7 %	23,1 %
	Femme seule	16,3 %	17,8 %	16,9 %
	Couple sans enfant	7,3 %	6,4 %	6,2 %
	Père isolé	3,7 %	5,3 %	3,7 %
	Mère isolée	26,9 %	25,0 %	26,4 %
	Couple avec enfants	20,6 %	21,8 %	23,8 %
Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	11,3 %	9,5 %	8,4 %
	De 25 à moins de 50 ans	63,9 %	63,4 %	64,9 %
	50 ans et plus	24,8 %	27,1 %	26,7 %
Nationalité de la personne de référence	France	83,8 %	76,6 %	63,6 %
	Union européenne	1,1 %	1,2 %	4,0 %
	Maghreb	3,5 %	4,3 %	8,7 %
	Afrique subsaharienne	7,1 %	9,8 %	11,6 %
	Europe de l'Est	3,0 %	4,8 %	8,9 %
	Autres	1,5 %	3,4 %	3,2 %
Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	53,4 %	53,6 %	42,9 %
	Statut demandé en attente	39,7 %	25,4 %	38,6 %
	Débouté, sans papiers	6,8 %	21,0 %	18,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	4,5 %	3,5 %	3,9 %
	Formes particulières d'emploi (3)	12,2 %	11,0 %	11,6 %
	Formation professionnelle	2,4 %	1,3 %	1,1 %
	Sous-total emploi	19,0 %	15,8 %	16,6 %
	Chômage indemnisé ou en attente	14,5 %	15,6 %	12,3 %
	Chômage sans droits reconnus	32,3 %	31,3 %	26,3 %
	Sous-total chômage	46,8 %	46,9 %	38,6 %
	Étudiant	1,9 %	2,8 %	1,1 %
	Inaptitude santé	10,1 %	9,3 %	9,8 %
	Retraite, préretraite	5,4 %	4,7 %	5,4 %
	Au foyer, congé maternité	7,2 %	4,9 %	5,1 %
	Sans droit au travail	4,0 %	9,0 %	11,1 %
	Autre sans emploi	5,6 %	6,6 %	12,3 %
	Sous-total inactivité	34,2 %	37,3 %	44,8 %
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	50,3 %	49,1 %	39,6 %
	Locataires du parc privé	24,8 %	23,7 %	25,8 %
	Autres logements stables (4)	8,7 %	9,5 %	8,7 %
	Sous-total logement stable	83,8 %	82,2 %	74,1 %
	Hébergement chez des proches	6,1 %	6,1 %	9,2 %
	Hôtels, caravanes, péniches	3,1 %	3,1 %	4,4 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	7,0 %	8,6 %	12,3 %
	Sous-total hébergement précaire	16,2 %	17,8 %	25,9 %
Types de ressources	Aucunes ressources	11,2 %	13,4 %	19,5 %
	Transferts sociaux seulement	37,0 %	35,2 %	37,0 %
Existence d'impayés		67,7 %	62,2 %	56,9 %
Revenu mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		989 €	972 €	989 €
Revenu par UC mensuel moyen hors ménages sans ressources (€ 2015)		633 €	636 €	633 €
Impayé médian (€ 2015)		806 €	713 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande. (2) Hors ménages complexes. (3) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(4) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).